

Etiquettes  
volantes

Carnets à souche  
Factures, etc.

Imprimerie  
**J. PILLET**  
Martigny

# Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Prix d'abonnement annuel | Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80 |
|                          | » II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 5.—  |
|                          | » III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents ..... » 5.—                       |
|                          | » IV : VENDREDI seulement » » » ..... » 2.50   |

BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Faire-part de

Mariage

fiançailles, naissance, cartes de visite sont livrés rapidement par l'imprimerie J. PILLET, Martigny. Demandez échantillons et prix Tél. 61.052

Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

## PROPOS ET COMMENTAIRES

### En marge d'un mélange fédéral

Il est d'actualité aujourd'hui de parler d'un nouveau mélange fédéral : celui de la mixture alcool-benzine. Cette initiative qui augmentera sérieusement le prix du carburant, est-elle obligatoire pour sauver nos finances fédérales ? La question doit se poser. En cas de réponse affirmative, il n'y a plus à hésiter, et ce nouveau sacrifice doit être demandé à notre tourisme et à nos automobilistes qui seront une fois encore à l'honneur... En cas de réponse négative, il sera alors urgent de s'opposer à cette nouvelle mesure fiscale, dont on apprécie d'ores et déjà les dangers et la gravité.

Il convient tout d'abord de souligner — et la Franco en a fait l'expérience — que l'emploi d'un carburant essence-alcool présente de sérieux inconvénients pour l'automobiliste. Il n'est pas douteux que beaucoup d'automobilistes étrangers préféreraient s'abstenir de circuler en Suisse, lorsque ce mélange leur sera imposé.

Au point de vue financier, il est bon de savoir que ce mélange ne pourra être utilisé qu'après l'opération de la « déshydratation » de l'alcool, opération coûteuse qui représente un minimum de fr. 20.— par hectolitre. Chaque hectolitre substitué à l'essence représente pour nos douanes suisses un manque à percevoir de fr. 23.50. Ce qui fait ensemble fr. 43.50. En outre, l'alcool utilisé en lieu et place d'essence ne devra pas être payé plus cher que cette dernière, dont le coût actuel à la frontière est de fr. 7.30. La recette pour la Régie serait ainsi de fr. 7.30, soit une perte nette de fr. 36.20. Ce qui revient à dire que si nous laissons couler l'alcool dans le Rhône ou dans l'Aar, nous gagnerions encore fr. 36.20 !

Mais cela n'est encore rien : Pour quels motifs devrions-nous « mélanger » l'alcool à la benzine ? Sans doute, parce que notre production suisse est trop grande par rapport à notre consommation ? Nous produisons annuellement un total de 93,500 quintaux, achetés par la Régie fédérale à nos distillateurs à raison de fr. 2.— le litre environ, alors que l'alcool coûte à la frontière 30 centimes au maximum. La production de notre pays dépasse de 10,100 quintaux notre consommation ; elle en accuse 83,400 quintaux. En présence de ces chiffres, on est aussitôt d'avis que toute importation d'alcool devrait être arrêtée d'urgence.

Est-ce le cas ? La Régie fédérale des Alcools a décidé d'importer en 1936 un total de 65,000 quintaux d'alcool étranger ! Et voilà pour quel unique motif les automobilistes suisses et le tourisme suisse devront subir une nouvelle aggravation de leurs charges : pour payer un produit étranger acheté sans raison et sans nécessité.

Ne croit-on pas rêver en présence de tels faits ? N.

### Une famille empoisonnée

Une affaire mystérieuse

Une affaire mystérieuse a mis en émoi la population du village de Ruis (Grisons).

A la fin d'avril, Mme Derungs tomba malade et fut soignée à domicile par une infirmière : Mathilde Casanova, de Vrin. L'état de la malade empirant, il fallut la transporter à l'hôpital.

Pendant son absence, sa fille, âgée de 6 ans 1/2, tomba malade à son tour, le 28 avril, et succomba le lendemain de troubles du cœur. Des symptômes semblables furent observés chez Mme Derungs, après la mort de l'enfant.

L'attitude de l'infirmière éveilla des soupçons. Pendant la nuit du 4 au 5 mai, l'infirmière tomba malade à son tour et succomba le lendemain.

L'enquête a établi que la mort est due à un empoisonnement.

Les autorités firent exhumer le cadavre de la fille et l'Institut médico-légal de Zurich fut chargé d'une expertise.

La perquisition opérée au domicile de Mme Derungs amena la découverte d'un verre à vin caché au milieu de bouteilles et contenant un poison dont la présence est inexplicable. L'enquête poursuit son cours.

### Les drames des passages à niveau

Un mort et deux blessés

Une collision s'est produite sur la ligne du Simmenthal, entre une automobile et un train venant de Zweisimmen.

Un boulanger d'Erlenbach circulait avec une auto dans laquelle avaient également pris place sa femme et sa fille. Sur un chemin allant d'Erlenbach à Ringoldingen, il traversa la voie à un endroit réglementairement signalé, lorsque survint un train. Une collision se produisit.

Le conducteur de l'automobile et sa fille ont été grièvement blessés. Quant à son épouse elle a succombé à ses blessures.

Le train a pu continuer son trajet.

### Pour le ravitaillement de Moscou

On vient d'aménager à Istra près de Moscou une grande ferme d'élevage de la volaille. 150,000 poules et poulets y ont été rassemblés. La ferme livrera quotidiennement à la capitale 40,000 œufs frais.

En Gypserie, Peinture et Vitrierie  
un travail prompt et soigné  
est fait par l'entreprise  
**Paul Lugon, Martigny-Bourg**

## Crédits militaires et questions viticoles

Aujourd'hui mardi s'est ouverte à Berne la session d'été des Chambres fédérales qui comprend à son ordre du jour un contingent considérable d'objets.

Parmi ceux-ci, le projet d'un crédit de 235 millions de francs en vue du renforcement de notre défense nationale sera certainement celui qui nécessitera de très longues discussions.

On sait que le peuple suisse a voté l'année dernière la prolongation des écoles de recrues, ce qui constitue déjà une sensible augmentation de nos charges militaires.

Ainsi, alors que dans certains autres domaines on préconise la dévaluation à outrance, ici il y aurait plutôt inflation !

Toutefois, il apparaîtrait encore, d'après certains pronostics, que la nouvelle dépense qui est projetée aujourd'hui sera votée d'emblée par nos deux Chambres, les groupes des divers partis politiques qui nous représentent à Berne s'étant, paraît-il, prononcés en majorité en faveur de ces crédits militaires.

Que dire à ce sujet ?

En ce qui nous concerne, nous sommes persuadé également que rien ne doit être négligé dans tout ce qui tend à prévenir les dangers d'une nouvelle guerre, et il est hors de doute qu'en fortifiant mieux ses frontières, notre petite Suisse inspirera plus de crainte à ceux qui seraient tentés de l'envahir.

Dans cet ordre d'idée, en France, la formidable ligne Maginot donne certainement à réfléchir outre-Rhin, et si en 1914 nos voisins de l'Est avaient eu les moyens de protection qu'ils ont adoptés depuis leur grande leçon de cette année-là, il est également hors de doute que le grand conflit ne leur aurait pas coûté tant de vies humaines — puisqu'il aurait duré moins longtemps — et que la paix mondiale n'aurait peut-être pas été ébranlée.

Si donc en nous fortifiant mieux nous pouvons contribuer au maintien de la paix, pour ce motif seulement il n'y aurait pas lieu de trop regretter les millions que l'on veut investir dans une œuvre pareille, ceci d'autant plus que tous les travaux projetés contribueront de leur côté à atténuer dans une large mesure les effets désastreux du chômage qui atteint aujourd'hui la Suisse plus que n'importe quel autre pays du monde.

Mais voilà, une première question se pose ici : savoir où l'on trouvera l'argent nécessaire, qui paiera et enfin comment cela se paiera ? car il est indubitable que ces nouvelles dépenses se traduiront fatalement par de nouveaux impôts !

Or, il nous semble que le peuple est déjà suffisamment pressuré !

On sait aussi qu'il est encore question ces temps-ci de doubler le coût de la taxe militaire !

Mais si les Chambres accueillent le nouveau projet, comment celui-ci le sera-t-il de la part du peuple suisse ?

A ce propos, sans vouloir faire preuve d'es-

prit anti-patriotique ou anti-militariste, ne serait-il pas tout à fait indiqué d'établir certains parallèles et de rappeler notamment les promesses qu'on a faites aux vignerons !

Ceux-ci, en fin de compte, ne seraient-ils pas en droit aujourd'hui de poser à leur tour leurs conditions à eux ?

Dans ce même ordre d'idée, ne serait-il pas logique que le vigneron suisse subordonnât l'acceptation de ce nouveau projet au sort que Berne voudra bien enfin donner à l'angoissante question de nos vins indigènes ?

Voilà donc ce que tous les vignerons suisses devraient en cette occasion adresser sous forme d'ultimatum au Conseil fédéral et aux Chambres :

Nous voterons les 235 millions de nouveaux crédits militaires que vous nous proposez mais à la condition expresse : 1° que l'impôt sur les vins soit abrogé ; 2° que le prix de la récolte de 1935 soit payée au producteur sur la base minimum de 20 fr. la brantée de fendant et qu'enfin la Confédération garantisse pour l'avenir l'écoulement de la récolte indigène à des prix suffisamment rémunérateurs pour la production, cela par la prise en charge de la récolte.

C'est le moment ou jamais pour le vigneron de frapper le poing sur la table.

En session de janvier dernier, le Conseil fédéral a accepté la motion Troillet, ce qui a paru donner une lueur d'espoir.

Or, cette lueur, ainsi que nous l'avons déjà dit ici, ne doit pas être un leurre. Pourtant, comme vont les choses, c'en est bien le cas. Rien ne vient, et l'impression bien nette chez nos vignerons est qu'à Berne, malgré les voix des défenseurs du vignoble, l'on continue à nous « berner » !...

Certes, il est bien beau de parler patrie, défense nationale, etc., mais quand le peuple souffre de la misère et qu'il ne peut plus nouer les deux bouts, l'idée nationale le laisse plutôt indifférent.

Aussi, au moment où il est question de voter des millions, pour une œuvre fort belle du reste, nous avons jugé nécessaire de clamer ici une fois de plus devant nos Autorités supérieures la grande détresse viticole et paysanne et d'exiger que justice soit enfin rendue aux travailleurs de la vigne par la solution, une fois pour toutes, du problème des vins indigènes lequel est d'une importance capitale pour la Suisse romande en particulier.

Avec un peu de meilleure volonté et de compréhension des choses et moins d'égoïsme ou de parti pris, on pourrait aisément remédier à la situation. Mais le veut-on ?

C'est pourquoi nous en venons à préconiser aujourd'hui que de la solution qui sera donnée au problème de nos vins devra dépendre l'attitude du monde viticole suisse à l'égard du nouveau projet de crédit pour le renforcement de notre défense nationale.

R.

## FIONNAY

(Vers libres)

I  
Fionnay, mon beau pays, terre de mes aïeux,  
Montagnes et rochers, après vous je soupire,  
Que votre souvenir illumine mes yeux,  
Car c'est tout près de vous que mon cœur seul respire.

II  
Un grand rocher surplombe ton lac étincelant,  
Où viennent, dans la nuit, se mirer les étoiles,  
Où, sur tes eaux tranquilles, un radeau chancelant  
Fait la joie des enfants, sous les plis de ses voiles.

III  
Sur ton front rayonnant, perchée sur la colline,  
J'ai remarqué soudain, ta modeste chapelle,  
Qui, dans sa solitude et sa candeur divine,  
Aux sons de sa clochette, vers le Dieu nous appelle.

IV  
Dranse tumultueuse, dont les flots bouillonnants  
Caressent mon sommeil, captivent mes regards,  
Que dans ta course folle, dans tes brusques tournants,  
Aux voisins tu réserves les plus riches égards.

V  
Là-haut vers la forêt, un chemin rocailleux  
Tout jonché de racines et tout bordé de fleurs,  
Conduit à la montagne, vers les pics sourcilleux  
D'où l'âpre mort nous guette, souvent comme des voleurs.

VI  
Sur tes coteaux abrupts et tes pentes rapides,  
Dans le sentier étroit, sous la sombre corniche,  
J'ai vu passer un homme, aux allures rigides,  
Effrayant le chamois et l'oiseau sur sa niche.

VII  
C'est le berger de chèvres, le roi de ce troupeau,  
D'un sifflement aigu, il rassemble son monde,  
Il n'est ni gras ni maigre, mais gai comme un oiseau,  
Semant partout la joie à cent lieues à la ronde.

VIII  
Et vous, chalets brunis, dévorés par les ans,  
Qui, pour une saison, nous servez de chaumières,  
Soyez pour nous Bagnards, laborieux paysans,  
Un lieu de tout repos, pour les fils et les mères.

IX  
Quant à vous, hôteliers, et vous tous leurs convives,  
Soyez pour nous des frères, des amis généreux,  
C'est en fraternisant qu'on goûte les joies vives  
L'air pur de nos montagnes rend les gens tous heureux.

X  
Plus haut dans la vallée, à l'ombre des grands monts,  
J'ai vu tes beaux troupeaux paissant sur les alpages,  
J'ai vu les pâtres traire le lait que nous aimons,  
Puis fabriquer la tome dans ces verts pâturages.

XI  
Bouquetins et chamois, les maîtres de ces lieux,  
Courrez, broutez en paix, charmantes et belles bêtes,  
Car le hardi chasseur, sous la voûte des cieus,  
A juré votre perte et s'est promis vos têtes.

XII  
Grand Combin et Ruinettes, c'est vous, superbes cimes,  
Qui, sous le beau ciel bleu, jalouses du Pleureur,  
Planez à l'horizon, au-dessus des abîmes,  
Et ne craignez les foudres que du seul Dieu vengeur.

XIII  
Mais oui, de ton visage j'adore le sourire,  
A tous ceux qui t'abhorrent, je redirai toujours :  
Que c'est toi seul que j'aime, vers toi seul que j'aspire,  
Fionnay, sois mon pays, Fionnay, sois mes amours.

Août 1934.

Pierre à vire.

## L'effervescence arabe en Palestine



Cette photo a été prise dans un village près de Jérusalem, où des Arabes se sont réunis en assemblée de protestation. Un orateur exhorte la foule au refus du paiement de l'impôt jusqu'au moment de l'arrêt complet de l'immigration juive. Dans toute la Palestine, des assemblées de ce genre sont actuellement à l'ordre du jour.

## Pétrole en Suisse... et l'avis de l'abbé Mermet

A propos des travaux exécutés à Cuarny pour chercher du pétrole, l'abbé Mermet écrit au « Courrier de Genève » :

Il faudra une nouvelle parole créatrice pour qu'on voie un jour jaillir du pétrole à Cuarny, car il n'y en a pas !

Je l'ai dit, je le répète : on ne trouvera pas de pétrole liquide à Cuarny.

Quand, il y a quelques mois, on annonçait dans la presse qu'un forage pour pétrole avait commencé à Chili (canton de Frangy, Hte-Savoie), à un ami, pharmacien à Frangy, qui me demandait mon avis, je répondis : « Il n'y a pas plus de pétrole à Chili que de cerisiers fleuris au Sahara ».

Mais voici qu'à la profondeur de 223 m., on annonce la présence de pétrole, et mon ami de m'interpeller à nouveau avec des airs inquiets ?... Je le rassurai bien vite en lui disant : « On ne peut pas avoir trouvé du pétrole à Chili parce qu'il n'y en a pas, et à n'importe quelle profondeur ».

L'événement me donna raison. On vient de démolir l'échaffaudage.

Le « canari » a gazouillé.

Abbé Mermet.

Assurances accidents  
Assurances accidents pour enfants  
„ZURICH“ C. Aymon & A. de Rivaz, Sion





## Avec l'Oranjo

pas de surprise...

Chaque bouteille vous garantira une boisson agréable et vous assurera une fabrication absolument naturelle. Seul fabricant :

Distillerie Morand Martigny

## Tir Cantonal Vaudois



Montreux

10-19 juillet 1936

Dotation: 175.000.- fr.

Renseignements et Plan de tir par la Société de Développement de Montreux (téléphone 63.384)  
Journée Valaisanne le samedi 18 juillet

# 3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER Prix 70 cts  
S.A. BERNE

## AUTO

à vendre  
Hotchkiss Torpédo

15 CV., en bon état mécanique. Bas prix. S'adr. Garage CENTRAL, téléphone 61.243, Martigny

## Pension de famille

très soignée, prix modéré. Mme Nérot, maison Actis, Martigny-Bourg. A la même adresse, à vendre lingerie, argenterie d'hôtel, etc.

Imprimerie J. PILLET



## Ne remets pas à demain

le plaisir de goûter le nouveau potage Knorr „Valaisan“ fait de délicates et tendres asperges du Valais. Ce potage crémant est une surprise même pour le palais le mieux averti et ne coûte cependant que

35 Cts

la saucisse de 6 assiettes.

## Knorr Potage Valaisan

## Toujours à la même adresse

et aux prix les plus bas, en fait de meubles neufs et d'occasion, ainsi que ventes, achats ou échanges, adressez-vous en toute confiance chez  
**E. POUGET, Au Lion d'Or, Martigny**

A vendre pour cause non emploi

## Saxophone

alto

argenté, état de neuf. Bas prix. S'adresser à Gratien Bourgeois, Bovernier.

## Pensionnaires

On prendrait quelques pensionnaires ou simplement pr les diners. Très bonne pension à prix modéré. S'adres. à Mme Glohr, Martigny-Ville.

Je soussigné,

## LÉON ZUFFEREY

Avocat et Notaire

informe mon honorable clientèle qu'étant partiellement remis de l'accident du 6 décembre, je reprends mon Etude tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi au château des Vidomes, à Sierre.

L. Zufferey

Téléphones : Bureau, 51.204 ; Domicile, 51.182

## Nouvelles économiques

### Le commerce des denrées alimentaires

Le Conseil fédéral, dans sa séance de mardi, a adopté une ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels. Cette ordonnance, qui comprend 490 articles, abroge les dispositions des lois et ordonnances fédérales et cantonales qui sont en contradiction avec elle, en particulier l'ordonnance du Conseil fédéral de février 1926 réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels.

### Faillites et concordats

Au cours du mois d'avril 1936, il y a eu en Suisse 113 (année précédente 100) ouvertures de faillites et 41 (33) concordats de firmes inscrites au registre du commerce.

### Le plan hôtelier boucle par un déficit

Les premiers comptes de la Société Hôtel-Plan de Zurich, bouclés à fin mars, indiquent un déficit d'environ 130.000 francs, provenant principalement de la garantie de fréquence donnée aux hôtels, aux chemins de fer et aux sociétés de navigation. Ce déficit sera couvert par le capital à fonds perdus, lequel s'élève encore à 40.000 francs. M. Duttweiler, président, a annoncé à l'assemblée générale qu'il s'était chargé lui-même de la précédente perte de 321.000 fr. qui avait déjà été enregistrée jusqu'à fin novembre 1935.

Comme on le voit, ce fameux Hôtel-Plan qu'on a l'air de considérer dans certains milieux comme une solution économique idéale, laisse aussi ses mécomptes.

## La Cuisine

### Menu mensuel

**Potage tapioca à la tomate.** — Verser dans une casserole un litre et demi d'eau avec un peu de sel; quand l'eau bout, y mettre trois cuillerées de tapioca qu'on verse en pluie en ayant soin de remuer en même temps pour que le tapioca ne forme pas de grumeaux. 5 à 6 minutes suffisent pour que le tapioca soit cuit: ajouter alors une purée de tomates préparée comme suit: Mettre dans une casserole quatre ou cinq tomates divisées en quatre, une petite feuille de laurier, une branche de thym, un oignon coupé en rouelles. Placer la casserole sur un feu pas trop vif et laisser cuire une demi-heure pour le moins. Lorsque les tomates sont cuites, les passer à la passoire fine. Remettre cette purée sur le feu et ajouter le tapioca. Ajouter du sel, beurre en quantité suffisante, un soupçon de poivre et mélanger bien le tout. Ne pas faire ce potage avec de la conserve de tomates: il n'est bon qu'avec des tomates fraîches.

**Cuisses de grenouilles à la poulette.** — Enlever la peau des cuisses et les faire dégorger trois heures à l'eau froide, puis les égoutter. Mettre ensuite dans

une casserole un morceau de bon beurre, le laisser fondre à feu doux et y placer les cuisses de grenouilles qu'on fera sauter un moment et auxquelles on ajoutera un verre de vin blanc, sel, poivre, persil et échalotes hachées. Activer un peu le feu et au bout d'un quart d'heure, retirer la casserole du feu et lier la sauce avec un jaune d'œuf.

**Epaule de mouton aux navets.** — Faire désosser une épaule, l'arranger en rond, la bien ficeler et la mettre dans une casserole avec un morceau de beurre ou de la bonne graisse. Lui faire prendre couleur et la retirer. Ajouter au beurre ou à la graisse restée dans la casserole deux cuillerées de farine qu'on laissera bien roussir, puis mettre trois verres d'eau ou de bouillon, sel, poivre, bouquet garni, épices. Remettre l'épaule et laisser cuire deux heures et demie. Pendant ce temps, on épluchera huit ou dix navets qu'on coupera en morceaux pas trop petits et auxquels on fera prendre couleur dans la poêle avec un peu de bonne graisse de rôt ou de volaille. Quand ils sont bien jaunes, les retirer, mais ne les faire cuire avec l'épaule qu'une heure avant de servir. Dégraisser et servir sur un plat rond l'épaule entourée de navets; couvrir avec la sauce.

**Flageolets frais au beurre.** — Après les avoir écosés, les faire cuire à l'eau bouillante avec du sel, comme des haricots verts, et ne pas les couvrir si l'on veut qu'ils restent verts. Au bout d'une heure ils doivent être cuits: on peut du reste s'en assurer en en prenant un: il faut qu'il fléchisse sous le doigt. Les ôter alors de l'eau, les égoutter et mettre une casserole sur le feu avec un bon morceau de beurre, du persil haché, sel et poivre. Ajouter en-

SIERRE, 6-7 juin 1936

## FÊTE CANTONALE

des Musiques Valaisannes

27 sociétés - 1300 musiciens - Grand cortège - Concerts Cantine. — Prière d'utiliser le train spécial le Bouveret-Sierre, à prix réduits, dimanche 7 juin

## LOTÉRIE

Pour la création d'un Fond suisse de Secours en faveur des Montagnards

PRIX DU BILLET: FR. 2.-

|          |       |          |
|----------|-------|----------|
| 1 lot    | à fr. | 80.000.- |
| 1 »      | »     | 40.000.- |
| 1 »      | »     | 20.000.- |
| 2 »      | »     | 5.000.-  |
| 5 »      | »     | 2.000.-  |
| 10 »     | »     | 400.-    |
| 20 »     | »     | 200.-    |
| 40 »     | »     | 100.-    |
| 200 »    | »     | 50.-     |
| 400 »    | »     | 20.-     |
| 1.000 »  | »     | 10.-     |
| 50.000 » | »     | 4.-      |

51.680 lots pour fr. 400.000.-

Tout acheteur d'une série de 10 billets possède 1 gagnant au moins. Coût de la série 20 fr. Participer à cette loterie, c'est soutenir une œuvre de bienfaisance d'intérêt national. Demandez les billets à:

M. Alexandre Bourdin

Représentant, Hérémence, Valais, Tél. 61.14.

Envoi contre remb ou paiement d'avance frais en plus

Bureau de la Loterie: Lucerne

## Négligence



Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les

coffres-forts

et cassettes INCOMBUSTIBLES

de la maison FRANÇOIS

TAUXE, fabricant de Coffres-forts à Malley, Lansanne

## Vous apprenez l'allemand ou l'anglais

garantis en 2 mois ou l'italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque.

Ecole Tamé BADEN 4

Fr. 20,569.-

ont été versés par l'assurance du journal «Le Rhône» à ses abonnés victimes d'accidents.

## CROQUIS VALAISAN

### Un coup de mine historique !...

(Petite nouvelle gaie)

Après l'histoire du défoncement du « Replan », c'est au tour de notre ami Ernest de Tzareires d'arriver sur le podium pour nous raconter la sienne.

Prenant la parole, Ernest (avec deux r dans la prononciation, s'il vous plaît) nous dit tout d'abord d'un ton farceur :

— Nous sommes trois frères dont le prénom commence par la même lettre: Arnold, Ernest et... Auguste, si ce n'était que ce mot commence par un O ?!

Et aussitôt Ernest d'en venir à son fait.

Celui-ci s'est passé aux Brayères soit dans la même zone que le « Replan » où se trouve le fameux défoncement de Joseph Mayencourt dont le Rhône a déjà parlé.

« Les Brayères », petit coteau viticole de Chamoson, dominé par le Château et la Baraque des Fées, donnent un vin très en vogue et très apprécié dans certaines caves de cette commune si célèbre.

Or, notre ami Ernest y possède son clos soit une vigne dont il avait ce printemps le mur à refaire, ce mur s'étant écroulé sous l'action de la pluie et

de la neige de l'hiver dernier. Toutefois, contrairement à ce qui s'est présenté pour Joseph Mayencourt, les pierres étaient sur place, en ce sens qu'à défaut de mazot, il y avait un beau bloc au milieu de la propriété. Il ne s'agissait donc plus que de faire sauter ce bloc qu'on appelle plus couramment chez nous « greppon ».

Et la scène se passa un lundi, pour préciser.

Tôt le matin, Ernest, après avoir introduit les explosifs dans le « greppon », mit le feu à la mèche.

Comme il est méfiant — car il sait qu'il arrive souvent des accidents graves et même mortels — Ernest s'enfuit à toutes jambes en criant de toute la force de ses poumons :

— Guarda à la mina... Sauve qui peut...

Tous les vigneron qui travaillaient dans ces parages, prirent aussitôt leurs précautions et allèrent s'abriter dans des refuges de fortune.

Et l'on attendit...

La détonation était bien lente à se produire. On attendit ainsi pendant plus d'une heure.

Un loustic impatient demanda même de son refuge :

— Coumin se fit qu'è parte pas ?...

Ernest répondit avec assurance :

— Ni mettu à mèche londze avouï nou (9) cartouches de dynamite !...

(C'était évidemment une forte charge pour faire sauter ce « greppon » !...)

Et l'on attendit encore, avec impatience, puis avec résignation.

— Partè pas !... disait un homme accroupi derrière un mur à la Siserantze.

— Partè pas !... répétait un autre caché derrière les cailloux d'une margère.

En effet, le coup ne partait pas...

Finalement, Ernest dut s'étonner et s'inquiéter à son tour.

Toujours méfiant, il s'approcha donc avec circonspection et prudence de l'endroit dangereux. Tremblotant, il tira son couteau de sa poche afin de couper la mèche pour constater si elle était bien brûlée.

Cette opération le fit même transpirer et lui donna des frissons dans le dos. Ne parvenant pas à couper cette mèche, il s'aperçut enfin qu'il s'était trompé et qu'au lieu de mèche de mine il s'était servi d'un cordon d'installations électriques contenant du fil de fer !...

Ernest dut donc redescendre au village quérir de la vraie mèche de mine et cette fois-ci le coup ne rata point. Il partit même si bien que ce fut une détonation formidable à renverser le rocher de Grü et tous les monts d'alentours.

Un chômeur qui couvait sa cuite de la veille et qui dormait dans les îles de Chamoson, en fut parait-il éveillé sur le coup.

Inutile de dire aussi qu'avec une telle charge le

« greppon » fut pulvérisé en mille miettes et qu'il n'en resta pas même un morceau apte à servir à la construction du mur.

Aussi, fort consterné, Ernest dut se résigner à aller chercher les pierres à la Siserantze soit à environ 300 mètres de l'endroit.

Après de longs jours de dur labeur, il eut enfin les matériaux suffisants. Il tint donc ce raisonnement :

— Vora l'est a crise. A venindzè va rin; yo prendrè l'ardzin po payié on manflon (maçon) ? Sè mè faut vindrè à vegne po payièr à mouraille, çin roussè pas. Si ubledzjà dè fire mimo.

Résolument, Ernest s'attela donc lui-même à cette besogne.

Mais comme dit le proverbe: Chacun son métier, et... les vaches seront bien gardées.

Toujours est-il qu'il dut refaire deux fois...

La troisième fois, franchement déprimé, il se décida à aller voir un homme du métier.

\* \* \*

Aujourd'hui le mur est fini et il s'agit de payer le maçon... et c'est alors que, bon garçon mais écœuré de tant de mésaventures, Ernest répondit froidement à l'homme venu pour réclamer sa paye :

— Tou pachinteris tant què deuton què nusso vindu à venindze po tè payé çla « garce » dè mouraille. In attendint, no faut protedzjie l'industrie du pays; allein beyre on littrè bas vè Deleque, l'a onna jolia sommeyere ! Pomat.